



## SERVICE TRANSPORT INFORMATIONS ET FONCTIONNEMENT Collinée – Saint Jacut 2025-2026

Les élèves doivent se soumettre aux règles de sécurité applicables dans les transports :

- 1) Port de la ceinture de sécurité obligatoire ;
  - 2) Respect des consignes de sécurité données par chauffeur et imposées par la Législation ;
- La Mairie se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de ces consignes.
  - Les élèves doivent respect (obéissance et politesse) envers le chauffeur.
  - **Tout comportement excessif dans le car, sera signalé aux parents par la Mairie Le Mené et pourra faire l'objet d'une exclusion du transport.**
  - **La Commune Le Mené s'engage à informer les familles dans les meilleurs délais en cas de dysfonctionnement ou interruption de service (intempéries, panne, etc ...)**

### Horaires :

<b>Lundi mardi, jeudi et vendredi</b>	<b>Horaires de départ</b>	<b>Horaires de retour</b>
Site scolaire de Saint Jacut	<b>8H30</b>	<b>16h30</b>
Site scolaire de Collinée	<b>8h40</b>	<b>16h15</b>

### Le matin :

Les enfants doivent être présents **quelques minutes avant les horaires de départ mentionnés ci-dessus**. Tout élève non monté dans le car à l'heure prévu sera considéré comme absent, le chauffeur n'attendra pas les retardataires.

Il est possible que les enfants soient accueillis en garderie périscolaire à Collinée ou à St Jacut du mené, puis qu'ils soient transportés vers leur lieu de scolarisation.

### Le soir :

Le chauffeur n'est pas tenu d'attendre l'arrivée des parents pour quitter le parking. Si l'enfant n'est pas autorisé à rentrer seul ou à être pris en charge par une autre personne, il sera remis à la garderie périscolaire payante.

L'enfant qui a pris le car le matin, doit absolument le reprendre le soir ou doit présenter un mot signé des parents pour pouvoir rentrer par tout autre moyen.

**Les contraintes imposées au service du car communal impliquent le respect impératif par les familles des horaires mentionnés ci-dessus.**

**En dehors de ces horaires, les enfants sont sous la responsabilité des familles. Les enfants restent sous la responsabilité des familles jusqu'à l'arrivée du car.**

Le Maire, Gérard DABOUDET

Pour toute information, merci de contacter le service transport de la Mairie Le Mené :  
[transport@mene.fr](mailto:transport@mene.fr) ou tél : 02 56 40 01 32 ou 07 57 08 56 42